

plus de nourriture. Si nous nous rendons au désir de l'Angleterre et augmentons encore d'un cinquième notre production l'an prochain, la quantité de nourriture, qu'elle nous vienne de l'Ontario, de l'Ouest ou de l'Argentine, devra être de deux cinquièmes plus considérable. Nos importations totales de maïs, y compris celles qui provenaient de l'Argentine, se sont chiffrées par 4,600,000 boisseaux en 1939. L'an dernier, nous en avons importé 5,399,000 boisseaux, soit 743,000 de plus, pour nourrir les poulets et que sais-je encore. En d'autres termes, nous cherchons à faire ce que nous ont demandé les membres de tous les groupes, à faciliter aux cultivateurs l'écoulement de leurs produits. Aujourd'hui, il faut faire venir de loin la nourriture dont nous avons besoin pour nos porcs et je crois que nous devrions si possible trouver cette nourriture au Canada même.

Si, comme tout le monde le reconnaît, il nous est impossible de vendre notre blé, ne vaut-il pas mieux faire servir une partie de notre terre à la production de céréales secondaires et de permettre aux cultivateurs de l'Ontario et des autres régions du pays de se les procurer? Qu'il en faille davantage ou non à l'Ontario, j'ai reçu, il y a une couple de jours, un appel téléphonique d'un fonctionnaire du ministère de l'agriculture ontarien me disant qu'un peu plus d'un mois après la date où l'Ontario a entrepris de prendre livraison d'une certaine quantité de blé de l'Ouest ou des éleveurs de Fort-William pour l'élevage du bétail dans la province, on aura peut-être absorbé presque en entier, le contingent affecté à cet usage jusqu'au 15 juillet. Cela n'indique pas que les cultivateurs de l'Ontario n'ont pas besoin d'une plus grande quantité de provende et on me dit qu'ils sont tellement désireux de s'en procurer qu'ils ont consacré un quart des fonds destinés aux frais de transport à l'augmentation dans le prix des céréales par rapport au début de la période. Autrement dit, au lieu de bénéficier de la quantité intégrale, par comparaison avec le début de la période, ils ne peuvent plus bénéficier que d'environ les trois quarts.

Une VOIX: Quel était le contingent?

L'hon. M. GARDINER: Il était de 3,200,000 boisseaux pour l'Ontario. Cela démontre que le grain de provende est fort en demande dans l'Ontario et je suis convaincu qu'il l'est jusqu'au littoral de l'Atlantique.

M. McNEVIN: Le ministre sait sans doute que, l'an dernier, on a détruit dans l'Ontario occidental de grandes quantités de céréales impropres à la consommation. Cela présente un rapport direct avec la question.

L'hon. M. GARDINER: Oui, j'ai vu le grain dans les greniers. C'est la cause de l'état de choses existant. Les cultivateurs étaient obligés de nourrir leurs animaux avec le grain, ils ne pouvaient l'expédier ailleurs. C'est une des raisons du fléchissement de la consommation des grains provenant d'ailleurs. En effet, le grain dont l'honorable député a fait mention ne pouvait que se consommer sur place. Je n'engagerai pas de discussion avec aucun membre du comité, mais on demande maintenant de plus grandes quantités de bacon et de jambon canadiens, et la question mentionnée tantôt par l'honorable député de Victoria (Ontario) est l'une des raisons de la chose. Ce que les gouvernants anglais disent à la population de la Grande-Bretagne, ce n'est pas: "Ne produisez pas plus de viande parce que nous n'en avons pas besoin", mais "Nous ne sommes pas en mesure d'utiliser d'autre grain à la production de la viande". Les gouvernants anglais disent qu'une livre de certains genres de céréales a autant de valeur alimentaire que quatre livres de certains genres de viande, et il faut quatre livres de grain pour produire une livre de viande. Ils affirment: "Nous ferons manger des céréales aux gens, qu'ils le veuillent ou non". Nous avons une insuffisance de grain de provende, et à cause de l'insuffisance du bétail anglais, la Grande-Bretagne nous dit: "Nous voulons que vous engraissez plus de bétail". A mon sens, nous devons nous y préparer et, en conséquence, produire plus de céréales secondaires à cette fin.

L'hon. M. HANSON: L'honorable député de Victoria (Ontario) ne s'oppose pas au principe énoncé par le ministre, mais il dit que nous devrions l'appliquer plus équitablement. C'est ce qu'il prétend, si je saisis bien, et il y a du vrai dans cet argument.

L'hon. M. GARDINER: Tout ce que je dirai à ce sujet, pour l'instant, c'est que nous le faisons de façon équitable. En vertu de la proposition, nous accordons une prime de 4c. par boisseau pour une récolte de 50 boisseaux à l'acre. Dans l'exécution du plan concernant l'expédition de grain de provende dans l'Ontario, le gouvernement fédéral,—non pas en collaboration avec le gouvernement ontarien, mais tout seul,—paye un peu plus de 4c. par boisseau pour chaque boisseau de grain expédié de l'Ouest en vue de l'élevage du bétail dans l'Est. A mon sens, nous traitons déjà avec égalité l'Est et l'Ouest. Il se peut que la supposition de l'honorable député soit exacte, c'est-à-dire qu'il craint que nous n'ensemencions des superficies supplémentaires en céréales secondaires, que les conditions de culture ne soient idéales et que nous n'ayons une forte récolte. Tels sont les aléas de l'agri-